

La Belgique n'enverra pas de scientifiques à la station polaire princesse Elisabeth cette année

Le patron de la politique scientifique vient d'avertir la Fondation polaire. Il n'y aura pas de mission de l'État en Antarctique cette année.

NICOLAS KESZEI

Gros coup de tonnerre en Antarctique. Par un courrier daté du 1^{er} décembre, envoyé à la Fondation polaire internationale (IPF), René Delcourt, le directeur du Service public de la programmation de la politique scientifique fédérale (Belspo), a fait savoir que la Belgique n'enverrait aucun scientifique cette année dans la station polaire princesse Elisabeth, située en Antarctique. Cela revient à dire qu'au niveau du gouvernement, la saison 2016-2017 de la station polaire est annulée. Ni plus ni moins. Philippe Bodson, l'un des administrateurs de l'IPF, n'a pas caché son incompréhension face à ce nouveau développement d'un feuilleton qui présente tous les ingrédients d'une mauvaise série. Ce dernier se demande si l'État n'a pas décidé «d'abandonner» la station polaire. Il en veut pour preuve cette observation faite par la Cour des comptes par rapport au budget 2017. «La Cour des comptes constate que le budget du secrétariat polaire (...) n'est pas soumis pour approbation». D'après Philippe Bodson, cela revient à dire que le gouvernement n'a pas prévu de budget pour la campagne 2017-2018.

Rendre les codes

Avant de prendre connaissance de ces deux nouveaux éléments, Philippe Bodson se posait des questions sur la stratégie suivie par le gouvernement dans ce dossier. «Nous sommes actuellement dans une situation insensée. Je comprends que le gouvernement ait d'autres chats à fouetter, mais ils doivent nous dire ce qu'ils veulent. Si l'État veut la station, qu'il la reprenne», nous avait-il expliqué. Mais la donne semble avoir changé. L'État serait-il sur le point de se retirer de l'aventure polaire? Ce serait aller trop vite en besogne. Bien malin celui qui pourra prédire l'issue de ce dossier.

Lors d'une rencontre entre les différentes parties il y a une dizaine de jours, les responsables de la Fondation polaire avaient demandé à Elke Sleurs, la secrétaire d'État en charge de la politique scientifique, de rendre les codes permettant d'établir les communications entre la station et le reste du monde. Dans un courrier envoyé récemment à l'IPF, la secrétaire d'État a rejeté cette demande, estimant qu'en fonction de la suspension d'une convention datée de 2010, l'IPF n'était plus le partenaire privilégié de l'État. Faux, rétorque Luc Depré, l'un des avocats de l'IPF, qui rappelle que la loi garantit le statut de partenaire privilégié à la Fondation.

Enfin, cette même Fondation a signifié

le 13 octobre dernier une ordonnance rendue le 10 juillet 2015 par le tribunal de première instance. Cette décision sommait Elke Sleurs de désigner les membres (6 privés, 6 publics) du conseil stratégique, l'organe qui organise les campagnes et fixe les budgets. À partir du 13 octobre, Elke Sleurs avait deux mois pour publier l'arrêté royal confirmant la nomination des 12 membres du conseil. Côté privé, il s'agit de Philippe Bodson, Marc Saverys, Marc Speeckaert, Jacques Brassine, Piet Steel et Alain Hubert. Si les nominations n'interviennent pas, ils ont assuré qu'ils iraient en justice. À nouveau. Du côté du cabinet de Sleurs, on assure qu'on y travaille. À suivre.

3 mios €

Le budget moyen d'une campagne en Antarctique. Il n'a pas été déposé pour la campagne 2017-2018.